

ABONNEMENT

**Saumur :**  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 8

**Poste :**  
 Un an . . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste,  
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 90  
 Réclames, — . . . . . 30  
 Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
 L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 22 JUIN

LE VOLONTARIAT D'UN AN

On a crié beaucoup contre cette institution.

Elle est mauvaise telle qu'elle fonctionne ; elle serait excellente si la pratique répondait à l'esprit qui l'a créée.

La preuve c'est que, mauvaise en France, elle est bonne en Allemagne.

Un abîme sépare le volontariat allemand et le volontariat français.

En Allemagne, c'est l'instruction, c'est la valeur intellectuelle qui prime tout ; en France, c'est le paiement des quinze cents francs.

Nos voisins ont bien stipulé que, en échange de la faveur qui lui était faite, le volontaire aurait à s'équiper et à s'entretenir à ses frais pendant son année de service ; rien de plus juste et en même temps de mieux compris, non-seulement parce que le Trésor réalise de la sorte une économie nette, mais encore parce que l'administration s'en trouve elle-même notablement simplifiée.

Ainsi, les 6,000 volontaires allemands ne figurent point à l'effectif, dont leur arrivée ou leur départ n'altère en rien la fixité, et le budget n'a à s'occuper d'eux à aucun titre. Mais, par contre, la loi allemande n'a pas cherché à battre monnaie avec l'institution nouvelle ; elle n'a pas songé à faire payer aux volontaires ces prétendus « frais d'instruction » assez difficiles à distinguer de ce que l'on peut appeler les frais généraux, qui ont servi de prétexte chez nous pour exiger d'eux une « prestation » excédant manifestement le prix de revient total de leur année de séjour sous les drapeaux.

Et chez nous, les adversaires du volontariat ont pu dire que ce n'était que le remplacement déguisé.

Cette institution a bien vite dégénéré en abus, l'État préférant, au point de vue fiscal, la quantité et la qualité.

« On en est arrivé, dit le *Journal des Débats*, à accepter après des examens dérisoires, qui ne correspondaient pas même à l'enseignement primaire moyen, des jeunes gens aussi incapables d'exercer honnêtement la profession dont ils se recommandaient que de suivre avec fruit les cours d'instruction militaire. Et quand on a ainsi abaissé volontairement, dans des proportions scandaleuses, lamentables, le niveau général des aspirants au volontariat, on s'est étonné de ce que l'instruction répondit fort peu à son but civil, puisqu'elle ne constituait plus guère qu'une prime à la fortune, et point du tout à son but militaire, puisque c'est tout au plus si elle fournissait de passables caporaux et de médiocres sous-officiers de réserve, au lieu des officiers de complément dont elle devait être la « pépinière ».

Faut-il partir de là pour supprimer le volontariat ?

Non, il suffit de le réformer, c'est-à-dire de lui enlever le caractère que lui ont donné les républicains opportunistes.

Il faudrait en faire une institution sérieuse, avec des examens honnêtes.

Est-ce possible étant donnée la coterie républicaine qui préside aux affaires publiques ?

Voilà la question.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Dans les couloirs de la Chambre, on épilogue à perte de langue sur deux employés de la questure, MM. Pascale et de Lano, révoqués par décision du bureau de la Chambre pour s'être compromis dans l'enlèvement Campos.

En séance, la discussion de la loi militaire est reprise.

M. Georges Roche a soutenu un amendement tendant à distinguer au point de vue de l'incorporation dans l'infanterie légère les soldats coupables d'actes qui ne témoignent pas d'un défaut absolu de sens moral

des soldats qui ont commis des actes infamants tels que vols, attentats à la pudeur, proxénétisme, etc. D'accord avec la commission et M. le général Ferron, la Chambre a décidé que l'on devait forcer les honnêtes gens à vivre avec des gredins.

Est-ce ainsi qu'il faut comprendre l'égalité démocratique ?

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

A la suite du conseil des ministres qui a discuté la réponse de l'Italie à l'invitation de prendre part officiellement à l'Exposition internationale de 1889, le ministre des affaires étrangères a remis, dans l'après-midi, à M. de Mouy une note avisant l'ambassadeur que l'Italie décline l'invitation de prendre part au centenaire de la Révolution.

Pas un seul gouvernement étranger n'a accepté.

L'attention de la droite, réunie sous la présidence de M. de La Rochefoucauld-Bisaccia, a été appelée par M. de Vaujuas-Langon sur les projets de loi qui ont reçu l'approbation du conseil supérieur de la guerre.

Ces projets lui semblent très graves en ce qu'ils préjugent la décision de la Chambre en matière de réforme militaire. Ils portent en outre une sérieuse atteinte aux droits acquis par certaines catégories en vertu de lois antérieures.

M. Keller a insisté sur l'inquiétude que lui causaient ces projets qui semblent introduire d'une façon détournée des mesures sur lesquelles dans l'armée les meilleurs esprits sont au moins divisés et que personnellement il considère comme mauvais.

M. de Ferronnays a répondu que sans entrer dans l'examen approfondi en question, il voit dans les mesures proposées par le ministère une expérience que le texte même communiqué par les journaux semble limiter à une seule chose. Il lui semble donc désirable que cette expérience soit tentée, persuadé du reste qu'elle démontrera victorieusement les dangers de ces réformes

notamment en ce qui concerne la réduction des cadres de la cavalerie.

MM. de Cazenove, de La Rochefoucauld, de Châtenay, de Kersauson présentent des observations sur le même sujet, craignant d'engager l'avenir d'une façon irréparable.

M. Leporcher, proclamé conducteur du groupe de la gauche radicale, a manifesté, en prenant possession de son trône, un vif mécontentement contre le gouvernement. Un filandreux discours développe les chefs d'accusation de ce pasteur radical — pasteur du peuple — contre le cabinet Rouvier, coupable d'avoir écarté du pouvoir la trinité de radicaux qui le mettaient en coupes réglées, coupable d'avoir tenu compte dans le fonctionnement gouvernemental des représentants d'une minorité élue par 3,500,000 électeurs. Nous vous faisons grâce de la prose de M. Leporcher.

Il existe bien un comité républicain pour l'organisation du centenaire de 1789 ; nous croyons même qu'il a été constitué sous le haut patronage de l'ex-ministre du commerce et de « l'industrie », « le premier élu de Paris ». Mais les radicaux n'ont plus confiance en ce comité depuis qu'il relève de la direction du ministère opportuniste Rouvier. C'est pour cela que l'extrême gauche a procédé à la formation d'un comité du centenaire. Il aura sans doute pour mission de surveiller le comité officiel, le voisin, et de le stimuler au besoin. Six députés de l'extrême gauche forment ce comité ; il s'adjoindra plusieurs représentants du conseil municipal de Paris et de la presse radicale. Ce comité aura sans doute, parmi ses attributions, celle de convier les peuples frères à participer à l'Exposition « universelle » en l'honneur du centenaire de la grande Révolution.

Un fait assez important a passé inaperçu à la fin de la séance de la Chambre, samedi dernier.

M. Floquet, président, a donné lecture

20 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## ELJEN!

PAR JACQUES BRET

En est-il donc ainsi de nos plus chères espérances ? Faut-il fouler aux pieds ces fleurs pures ? Sont-elles destinées à mourir comme ces premières éclosions des jeunes pousses qui se sont risquées à paraître avant les gelées d'avril ? Faut-il abandonner dans cette vie misérable et complexe tout ce qui est doux, élevé, enchanteur, pour se donner au difficile, au nécessaire, au positif ?

Soulevée par ces flots contraires, Irène voyait grandir ses indécisions ; au lieu de s'adoucir, ses souffrances augmentaient ; les liens de la situation se resserraient autour d'elle. Lasse de lutter contre ses appréhensions, elle se jeta sur son prie-Dieu en pleurant et y resta longtemps agouillée, la tête dans ses mains.

Karadyoni, après avoir achevé sa toilette, avait voulu, de son côté, recueillir ses impressions avant de se rendre chez sa fille. Il était assis devant son bureau, les jambes allongées, le regard fixe, un pli au front, il réfléchissait une dernière fois.

Il essayait encore, malgré lui, de secouer le joug que lui avait imposé sa femme, car ce joug

lui était d'autant plus insupportable que sa nature était plus orgueilleuse et autoritaire. Mais c'était chose impossible ; il aurait dû en être convaincu depuis le temps qu'il s'y heurtait ; il fallait en passer par les volontés de la comtesse ou avoir le courage d'abandonner sa fortune, sa position, les honneurs de son titre.

Depuis que le comte Karadyoni était livré à ses remords domestiques, la puissance de son caractère s'était sensiblement affaiblie. Les chagrins sont comme la foudre, ils ont des effets singuliers : ils brisent en nous certaines cordes, ils donnent aux autres un son aigre et strident, ils laissent à quelques-unes leur douceur plaintive, mais ils rompent toujours l'harmonie de notre être, créé pour le bonheur. Sous leurs étreintes, le caractère de Karadyoni était devenu sceptique et fanatique, car il est à remarquer aussi que les souffrances nous accablent d'une servitude plus pesante lorsque nous en avons été la cause et qu'elles sont nées de nos fautes.

Sous l'empire de cet affaissement moral et d'une grande fatigue physique, Karadyoni pensa un instant à presser Irène d'épouser son cousin. Ce mariage écartait tant de difficultés ! On garderait Bangor, on conserverait le domaine paternel, on effacerait les souvenirs du passé !

Mais le comte aimait trop sa fille pour agir de la sorte et lui imposer sa volonté. Il se résolut donc

à la laisser libre de ses décisions.

— C'est à elle de savoir, pensait-il, ce qu'elle pourra faire. Je lui mettrai sous les yeux les conséquences de son acceptation ou de son refus, et c'est elle qui décidera en dernier ressort.

Un peu réconforté par cette conclusion, qu'il trouvait généreuse, le vieillard traversa la galerie qui desservait tous les appartements pour se rendre chez Irène. Il hésitait à entrer. Il était troublé, gêné ; trois fois il revint sur ses pas, trois fois il retourna jusqu'au bout de ce long vestibule. Enfin, il prit son parti et pénétra dans la chambre de sa fille.

Irène l'attendait ; elle l'avait entendu venir. Elle était très émue et les battements de son cœur faisaient frémir le léger vêtement du matin dans lequel elle était enveloppée. Mais quand elle aperçut le visage alléché et l'air malheureux du vieillard, sa nature généreuse se réveilla ; l'idée de se sacrifier pour son père se présenta à elle tout naturellement, comme font les grands courages qui se passent de préambules.

Avec une émotion contenue, elle courut à lui. Il lui prit la tête dans ses deux mains un peu tremblantes et l'embrassa au front.

— Asséyons-nous, ma chère enfant, j'ai à te parler de choses graves.

— Je suis toute prête à les entendre, répondit Irène.

Elle passa son bras sous celui du vieillard et l'anxiosa jusqu'au divan sur lequel ils s'assirent côte à côte. Avant de commencer, Karadyoni jeta un long regard sur sa fille. Il la trouvait si belle, si douce, si bien encadrée dans cet appartement élégant, sa tête fine ressortant des teintes roses et des flots vaporeux de sa robe flottante, qu'il se dit à lui-même avec une plus forte conviction :

— Je ne pourrai permettre qu'elle abandonne ce luxe qui lui va si bien et sans lequel elle serait malheureuse. J'userai de toute mon influence et de ma vieille expérience pour lui faire comprendre qu'il est sage de conserver notre fortune.

— Ma chère fille, reprit-il à haute voix, je suis chargé de te communiquer une demande en mariage. Ton cousin Pierre Darag sollicite ta main.

Irène ne répondit pas, elle baissa les yeux et regarda fixement le tapis.

Karadyoni attendit un instant :

— Eh bien, dit-il enfin, en voyant qu'elle restait muette, cela ne t'étonne pas ?

— Non, père, cela ne m'étonne pas... Vous m'aviez souvent laissé entendre qu'il avait ce projet... Je m'y attendais.

Le vieillard poussa un soupir. Il avait fait un premier pas ; mais ce qui lui restait à dire était plus difficile. Pour se donner du courage, il fit comme les enfants qui veulent savoir tout de suite

d'un décret signé par M. Grévy, sur la proposition de M. Rouvier, et aux termes duquel le ministre des finances retire le projet relatif à la transformation de la contribution mobilière qu'avait déposé M. Dauphin.

On sait que ce projet était, dès sa naissance, sûr d'avoir une forte majorité contre lui.

Suivant le *Gaulois*, les préfets auraient reçu des instructions pour rétablir le traitement des desservants, supprimés par les précédents ministères, et pour suspendre la laïcisation des écoles primaires.

Cette nouvelle paraît trop extraordinaire pour que nous n'en laissions pas toute la responsabilité au journal qui l'a donnée.

Les nouvelles de l'Alsace-Lorraine signalent un redoublement de rigueur de la part de l'administration allemande.

L'affaire de l'enlèvement de M<sup>lle</sup> Mercédès Martinez-Campos se complique. Après les lettres écrites par cette personne, on pouvait croire que son rapt s'était effectué avec son plein consentement.

Mais un nouveau personnage vient d'entrer en scène; c'est M. Joseph Rubau Donadeu, l'avocat espagnol qui plaida pour la nullité du mariage de M<sup>lle</sup> Mercédès Martinez Campos avec le comte de San-Antonio, fils du duc de la Torre, et qui obtint la restitution de la dot énorme de la jeune fille.

A la nouvelle de l'enlèvement de sa jeune cliente, M. Dubau Donadeu est accouru à Paris et a commencé lui-même une enquête sur les causes diverses qui ont amené l'enlèvement de M<sup>lle</sup> Martinez Campos.

Interrogé sur ce qu'il compte faire, il a répondu que pour lui il y a là une vaste affaire de chantage. Le ravisseur de M<sup>lle</sup> Mercédès est, dit-il, un aventurier dont la famille est très modeste et qui s'est fait aider par les siens pour préparer un scandale et se mettre en possession de la fortune de la jeune fille.

M. Rubau est convaincu que les lettres adressées de tous les côtés par M<sup>lle</sup> Campos lui sont imposées et dictées; il nie absolument la tyrannie de la gouvernante et se déclare décidé à sauver, même malgré elle, sa jeune cliente. Il a promis une prime de 40,000 fr. à qui lui indiquerait la demeure actuelle de M<sup>lle</sup> Campos.

La préfecture de police qui avait considéré, après une enquête sommaire, cette affaire comme ne devant avoir aucune suite, a depuis hier chargé, dit-on, M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires, de joindre M<sup>lle</sup> Mercédès Martinez Campos et de l'interroger.

M<sup>lle</sup> Martinez de Campos, et les personnes l'accompagnant, sont arrivées hier soir à Mons et en sont reparties pour Bruxelles, se rendant à Londres pour procéder au mariage.

M<sup>lle</sup> de Campos aurait renouvelé ses déclarations, affirmant qu'elle est partie volontairement. Néanmoins, M. Donadeu, qui va

essayer de la rejoindre, persiste à croire à une séquestration.

On parle beaucoup à Londres de l'annonce du départ d'Angleterre de Monsieur le Comte de Paris, en ce temps de cortèges royaux et de jubilé.

Monsieur le Comte de Paris ne pouvait passer au *thanksgiving service* comme « tête couronnée »; cependant, il ne pouvait pas y aller d'une autre manière; donc, il a été décidé que le meilleur parti était d'annoncer son départ pour l'Écosse.

Le prince de Galles a exprimé à M<sup>re</sup> le duc d'Aumale ses regrets et ceux de la princesse de ce que Monsieur le Comte et Madame la Comtesse de Paris ne paraîtraient pas au jubilé.

#### LA VENTE DU PAIN A PARIS

Depuis quelque temps, des plaintes nombreuses étaient parvenues à la préfecture de police contre les boulangers qui ne donnent pas le poids pour lequel le pain est vendu. M. le préfet de police vient d'adresser à ce propos une circulaire aux commissaires de police, leur recommandant de veiller attentivement à l'exécution de l'ordonnance du 14 novembre 1867, qui porte que la vente du pain, soit qu'elle s'applique à des pains entiers, soit qu'elle porte sur des fractions de pain, doit se faire au poids constaté entre le vendeur et l'acheteur, c'est-à-dire que le pesage doit assurer à l'acheteur l'exactitude du poids qui lui est livré quand il demande une quantité quelconque de pain.

Il les invite à sévir avec sévérité contre les délinquants qui devront être déferés à la police correctionnelle, en vertu de la loi du 29 mars 1857 et de l'article 423 du code pénal.

#### UN MAÎTRE D'ARMES TUR

Un terrible accident vient d'avoir lieu au Havre. Le *Gaulois* le raconte comme il suit :

« L'assaut d'armes qui a eu lieu dimanche au Havre, sous la présidence du général du Guiny, a été attristé par un épouvantable accident dans sa seconde partie.

« MM. Ternaux, chef de salle à l'École de Joinville-le-Pont, et Granier, maître d'armes au 6<sup>e</sup> dragons, en garnison à Evreux, faisaient assaut; à la seconde reprise, le fleuret de Ternaux a été démoucheté et Granier a eu le poumon droit perforé.

« L'infortuné maître d'armes du 6<sup>e</sup> dragons est allé rouler aux pieds du général du Guiny. La séance a été levée au milieu d'une émotion indescriptible qui a gagné toute la ville.

« La musique de la Garde républicaine, qui est au Havre, a donné hier soir un concert au bénéfice de la veuve Granier, accouchée il y a quinze jours.

« Voilà un bien pénible événement qui donne, une fois de plus, raison au paradoxe des vieux tireurs : « Il arrive plus d'accidents tragiques en salle d'armes que sur le terrain. »

Le ministre de la guerre a prié le géné-

ral du Guiny d'exprimer à M<sup>re</sup> Granier, ses profonds regrets et toutes ses sympathies à l'occasion de ce malheur.

ral du Guiny d'exprimer à M<sup>re</sup> Granier, ses profonds regrets et toutes ses sympathies à l'occasion de ce malheur.

L'incendie de l'Opéra-Comique, qui causa chez nous tant d'épouvante, semble un petit incendie à côté de celui qui vient de dévorer la ville de Botoschani, près Bucharest.

L'incendie a duré vingt-quatre heures et a brûlé mille maisons. Les pertes s'élèvent à cinq millions.

C'est toute la ville détruite à peu près; heureusement les morts n'atteignent pas le même chiffre qu'à l'incendie parisien.

#### Le Jubilé de la Reine d'Angleterre

21 juin 1887.

Aujourd'hui, d'un bout du monde à l'autre, dans toutes les régions où se trouve une colonie anglaise, on fête avec une touchante unanimité le cinquantième anniversaire du couronnement de la Reine. Il n'est pas un port où les navires de la Grande-Bretagne ne soient pavés et ne portent au grand mât de nombreuses touffes de fleurs. Le sentiment monarchique, ainsi manifesté, donne une preuve éclatante de la puissance qu'il confère à un grand peuple.

A Paris même, aujourd'hui mardi, les fêtes qui se célèbrent à Londres auront un écho. Ce matin, l'ambassadeur britannique assistera en grande pompe au service religieux du temple de la rue d'Aguesseau, et ce soir, au Salon des familles, les six cent cinquante Anglais pauvres, que compte la colonie parisienne, prendront place au banquet vraiment royal qui leur sera offert.

Un journal publie la liste suivante des visiteurs impériaux, royaux et princiers qui se sont rendus à Londres pour le jubilé de la reine d'Angleterre :

Le roi et la reine de Danemark,  
Le roi et la reine des Belges,  
Le roi de Saxe,  
Le roi de Grèce,

Le prince et la princesse de la couronne d'Allemagne,  
Le prince et la princesse William de Prusse,

Le prince Henry et les princesses Victoria, Sophie et Marguerite de Prusse,

Le prince et la princesse de la couronne d'Autriche,

Le grand-duc et la grande-duchesse Serge de Russie,

Le duc de Saxe-Cobourg-Gotha,

Le prince et la princesse de la couronne de Suède.

Le grand-duc de Hesse et le prince et les princesses héréditaires de Hesse-Darmstadt, Alice et Irène, petites-filles de la reine Victoria,

Le prince et la princesse Philippe de Saxe-Cobourg-Gotha,

Le grand-duc et la grande-duchesse de Mecklembourg-Strelitz.

Le prince héréditaire de Valdeck et Pyrmont (frère de la duchesse d'Albany),

Le duc et la duchesse de Bragançe,

Don Antonio, fils de Montpensier, et la princesse Eulalie.

Le duc d'Aoste,

Le prince héréditaire et la princesse de Saxe-Meiningen, et le prince et la princesse Louis de Battenberg.

Le prince Louis de Bade, par parenthèse, frère de la princesse de la couronne de Suède, représentera la cour de Carlsruhe.

La princesse Clémentine,

Le prince Baudouin (de Belgique),

Le prince William de Wurtemberg,

Le prince Louis de Bavière, fils aîné du prince régent Luitpold, et héritier présomptif du trône,

Le prince indien Sidor-Deloir-Jung (de la province de Nizam),

Le maharajah de Coch Bear,

Le cheik Abdi-Malek, chef d'une tribu égyptienne,

Le prince Davawongse, frère du roi de Siam, accompagné du représentant anglais dans cette contrée.

Le maharajah Wolkar d'Indore et le prince Rao de Cotsch, province de l'Indoustan.

Wolkar a avec lui une suite de quatre-vingts personnes au *Lungham Hotel*.

Abu'n, major nizam de Perse.

Nubar-Pacha, — une dépêche d'Alexandrie nous apprend qu'il est porteur d'un présent du khédive pour la reine — un collier composé de gemmes antiques d'une valeur incalculable.

A propos du maharajah Wolkar — vide *supra* — il est accompagné de sir Lepel Griffin, du capitaine Franks, du docteur Caldecot, du général Batmookund et de deux sirdars.

Sir Salar Iung, représentant le nizam de Wyderahad, est arrivé avec une suite de cent cinquante personnes.

Le prince Essam, envoyé du shah de Perse.

Le prince Kassam et Salanek, cousin du shah.

Le prince Varoprakar, frère du roi de Siam.

Ruffo Scilla, nonce du pape à Munich.

Le prince Komatzu, oncle de l'empereur du Japon.

Le prince Selim Effendi, fils aîné du sultan.

La France n'est représentée que par M. Waddington qui fera dans cette société triste figure.

Les Anglais se réjouissent avec raison, et les fêtes auront un éclat incomparable. On calcule qu'il y aura à Londres au moins sept millions de personnes, et comme le parcours du cortège royal est relativement très court, l'entassement des spectateurs effraie l'imagination.

Puisse la dynamite ne pas se mettre de la partie!

#### Nouvelles militaires.

Le ministre de la guerre avait exprimé devant la Chambre l'intention d'enlever aux lieutenants et sous-lieutenants le droit de punir les sous-officiers rengagés.

Ce projet a rencontré une vive opposition de la part des sections techniques de la guerre; le général Ferron a reconnu lui-même que la discipline se trouverait compromise par l'adoption de cette mesure; il maintiendra en conséquence le règlement de 1883.

On croit cependant que le nombre des punitions susceptibles d'être infligées par les officiers subalternes sera réduit.

#### SUPPRESSION DES FALOTS MILITAIRES

Un journal militaire annonce que le ministre de la guerre a décidé le remplacement de l'ancien falot en usage dans les écuries de l'armée, par une lanterne dont un vétérinaire du 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie est l'inventeur.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

##### SOUSCRIPTION

POUR OFFRIE

Une BANNIÈRE à l'Harmonie Saumuroise

Deuxième liste

M. Combar, maire de Saumur, 5 fr. — Liénard, adjoint, 5 fr. — Cottineau, sous-préfet, 5 fr. — Brière, 5 fr. — Roland frères, négociants, 5 fr. — Ruffin, représentant de la maison Gerbaud, 5 fr. — Schafer, 5 fr. — Gueneault, sociétaire de l'Harmonie, 5 fr. — Couzineau, 3 fr. — Mathélie, 3 fr.

Barbin, 2 fr. — Rossay, 2 fr. — Wolcker, 3 fr. — Lamarque, sociétaire de l'Harmonie, 3 fr. — Harmide, id., 3 fr. — Simon, id., 4 fr. — Greffin, Emile, id., 4 fr. — Dupleix, id., 4 fr. — Raimbault, id., 4 fr. — Capitaine, id., 4 fr. — Cormier, id., 4 fr. — Perrochon, id., 4 fr. — Vilgrain, id., 2 fr. — Greffin, Pierre, id., 4 fr. — Birot, id., 4 fr. — Juan, 2 fr. — X., 4 fr. — X., 4 fr. — Guérin, 4 fr. — Rogereau, 4 fr.

Neveu, 4 fr. — Couraleau, 4 fr. — Chocolat, 2 fr. — X., 4 fr. — Guérineau, 4 fr. — Guibert, 4 fr. — Palais-Royal, 2 fr. — Bolognesi, 4 fr. — Chotard, 4 fr. — X., 50 centimes.

Total de la 2<sup>e</sup> liste... 87 fr. 50  
Liste précédente... 470 50  
(A suivre.) Total... 558 00

A l'École de cavalerie, les tribunes qui entourent l'esplanade du Carrousel sont entièrement construites. — Elles serviront d'abord pour le Festival du 3 juillet.

Un immense kiosque illuminé sera établi dans la carrière, où se feront entendre toutes les sociétés musicales.

la fin des choses :

— Eh bien, qu'en penses-tu? demanda-t-il improprement.

Irène se contint; elle resta très calme.

— Rien encore, mon père, il est trop tôt pour que j'aie pu prendre une décision... Songez que c'est toute ma vie qui dépend de ce projet.

— C'est vrai! soupira de nouveau Karadyoni.

Puis, brusquement, avec un geste de résolution :

— Il faut que tu saches, mon Irène, que cette demande de ton cousin est accompagnée de circonstances spéciales. C'est ta mère qui a préparé ce mariage par un testament dans lequel elle déclare que, s'il ne se fait pas, ses biens propres retourneront à la famille Darag.

— Je comprends, fit Irène avec un signe de tête, mon refus entraînerait alors pour nous une grande diminution de fortune.

— Plus qu'une diminution! ce serait presque la misère!...

Il ajouta en faisant un effort :

— Mais ce sont des considérations d'un ordre inférieur... Tu ne t'y arrêteras qu'autant que tu le voudras, ma fille, car j'ai l'intention de te laisser entièrement libre de tes décisions... Je voudrais que tu en fusses bien persuadée...

— Je le crois, dit Irène avec un pâle sourire.

Puis elle ajouta :

— Ma mère tenait donc bien à ce mariage

qu'elle l'a entouré de tant de précautions?

— Oh! oui, s'écria Karadyoni avec amertume. Elle a tout fait qu'il est aujourd'hui presque obligatoire!

— Obligatoire!

— J'ai tort d'employer ce mot, reprit vivement le comte: tu peux sans doute refuser ton cousin. Mais je veux dire que la situation dans laquelle nous mettrait ce refus serait terrible.

Karadyoni était de ceux qui imposent leurs volontés aux autres avec la meilleure intention de les laisser libres. Il ne s'apercevait pas qu'il pesait absolument sur la décision d'Irène.

La jeune fille, épouvantée, sentit en elle une révolte.

— Mais enfin, mon père, dit-elle en se levant, dominée par son agitation, je laisse de côté la personnalité du comte Darag; mais par sa naissance, il nous est étranger, ce n'est pas un Hongrois comme nous!

— Sans doute!

Irène vit bien qu'il était résolu à n'attacher qu'une importance très relative à cette considération.

— Mon Dieu! s'écria-t-elle, on ne peut donc même pas attendre?

— Hélas! non, et d'ailleurs, à quoi bon?

(A suivre.)

L'harmonie qui a adhéré en dernier lieu au concours de Saumur, et que nous annonçons avant-hier à la fin de la liste des sociétés, est l'Union Vendômoise, dirigée par M. Jules Doré et comprenant 45 exécutants.

#### SQUARE DU THÉÂTRE

### HARMONIE SAUMUROISE

Concert du Dimanche 26 juin 1887, à 8 heures 1/4 du soir

#### Programme.

1. Allegro..... X.
2. La Croix d'honneur (fantaisie)..... BLÉGER.
3. Santiago, valse..... CORBIN.
4. La Légion d'honneur (ouverture)..... BUOT.
5. En revenant de la revue..... X.

Le Chef de musique,  
GOUBEVAULT.

#### PASSAGE DE TROUPES A SAUMUR

Le 135<sup>e</sup> régiment d'infanterie — 49 officiers, 966 hommes, 24 chevaux, — allant d'Angers au camp du Ruchard, logera à Saumur vendredi 24 juin, quartier Saint-Pierre.

#### COURSES EN 1887.

Verrie-Saumur. — Dimanche 26 et lundi 27 juin.  
Niort. — Dimanche 24 et lundi 25 juillet.  
Saumur. — Dimanche 7 et mardi 9 août.  
Carrousel le 8.  
La Flèche. — Dimanche 7 août.  
Segré. — Dimanche 4 septembre.

Enseignement primaire. — Par arrêté préfectoral en date du 15 juin :

M. Baqué, instituteur stagiaire à Saumur, est nommé instituteur titulaire à Chartrené, en remplacement de M<sup>lle</sup> Papillon (école mixte), nommée à Rablay.

Accident. — Hier, vers 3 heures, un ouvrier maçon, nommé Damien, travaillant pour le compte de M. Perdreau, de Bagneux, à une maison en construction rue d'Alsace, à Saumur, a failli être victime de son imprudence. La planche sur laquelle il était monté, à la hauteur de deux étages, n'étant pas suffisamment forte, se brisa, et Damien tomba sur les échafaudages du premier et de là à terre.

Relié sans connaissance, il fut transporté chez le docteur Perreau et ensuite à son domicile, à Beaulieu. Il souffre beaucoup dans le côté et dans l'aine.

Damien est âgé de 25 ans, marié et sur le point d'être père.

#### BRIGADE DE CAVALERIE DU 9<sup>e</sup> CORPS D'ARMÉE

M. le général Jacquemin est nommé au commandement de la brigade de cavalerie du 9<sup>e</sup> corps, à Tours, en remplacement de M. le général Baillod, qui a reçu une autre destination.

M. le général de brigade Jacquemin est d'ailleurs maintenu dans ses fonctions d'inspecteur général délégué de la gendarmerie du 5<sup>e</sup> corps en 1887.

Il est remplacé au commandement de la brigade de cavalerie du 5<sup>e</sup> corps d'armée, à Vendôme, par M. le général Riff.

#### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

### Voyages circulaires

Excursions en Touraine, aux châteaux des bords de la Loire et aux stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1<sup>er</sup> ITINÉRAIRE (durée: 30 jours). — Prix des billets: 1<sup>re</sup> classe, 95 fr.; 2<sup>e</sup> classe, 70 fr.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux et retour à Tours, Loches et retour à Tours, Langeais, Saumur, Angers, Nantes, Saint-Nazaire, le Croisic, Guérande et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

2<sup>e</sup> ITINÉRAIRE (durée: 15 jours). — Prix des billets: 1<sup>re</sup> classe, 60 fr.; 2<sup>e</sup> classe, 45 fr.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux et retour à Tours, Loches et

retour à Tours, Langeais et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

On délivre des billets à toutes les gares et stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, situées sur l'itinéraire à parcourir, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

#### CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Transport à demi-tarif des Ouvriers agricoles allant faire la moisson en Beauce, dans l'Orléanais, le Berry, la Touraine, etc.

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 1887, une réduction de 50 0/0 sur les prix des places de troisième classe au tarif général sera accordée aux Ouvriers agricoles se rendant pour les travaux de la moisson, d'une gare quelconque de son réseau à une gare quelconque des sections ci-après :

Juvisy à Orléans, Brétigny à Tours, Orléans à Tours, Orléans à Châteauroux, Orléans à Malesherbes, Orléans à Montargis, Orléans à Gien, Tours à Vierzon, Tours à Châteauroux, Vierzon à Saincaize.

Cette réduction est subordonnée à la condition que les Ouvriers agricoles effectueront sur le réseau de la Compagnie un parcours de 150 kilomètres au minimum (soit 300 kilomètres aller et retour compris), ou paieront pour cette distance.

#### ANGERS.

Un bien pénible drame s'est déroulé dimanche, vers 3 heures du soir, sous le pont du chemin de fer, en Reculée.

Le nommé Guilmain, Auguste, qui habite sur le Champ-de-Manœuvres, était à pêcher sur le bord de la Maine avec sa femme, ses cinq enfants et plusieurs autres personnes. Cet homme, un peu pris de boisson, voulut se baigner; il se mit à l'eau, malgré les supplications de sa pauvre femme.

A peine fut-il entré dans la rivière qu'il perdit pied, se débattit un instant et disparut aux yeux de sa famille et de la société présente. Malheureusement pas un homme ne savait nager et on ne put lui porter secours.

Cependant deux jeunes gens passaient dans une barque au moment même de l'accident. On leur cria de sauver le père de famille qui se noyait. Ces misérables ont répondu: « On ne gagne pas assez cher à retirer un homme de l'eau »; faisant force de rames, ils se sont éloignés.

Il est regrettable, dit le Journal de Maine-et-Loire, que l'on ne sache pas leur nom pour signaler leur inqualifiable conduite à l'exécration de tous.

Le 435<sup>e</sup> de ligne fait, depuis trois jours, des promenades matinales pour s'entraîner à la marche. C'est demain jeudi qu'il part pour le camp du Ruchard. Déjà l'officier payeur et la compagnie hors rang ont pris les devants.

#### LA FÊTE-DIEU A CHOLET

Dimanche, dit l'Intérêt public, la splendide procession de la Fête-Dieu a eu lieu dans la paroisse de Notre-Dame, par un temps magnifique.

Le reposoir de la place Travot, à la base duquel on remarquait un colossal et gracieux bouquet, était charmant; mais celui de la Grande-Casse ne lui cédait en rien pour l'élégance. C'était par de nombreux degrés, tout bordés de mousse, de verdure, de fleurs, qu'on accédait aux autels enguirlandés de riches décorations où venaient se refléter les rayons d'un ardent soleil de juin.

Les rues étaient ornées avec ce goût, ce soin délicat qu'on y remarque chaque année, et une foule recueillie s'était massée sur le parcours du pieux cortège qui marchait aux accords des morceaux exécutés par la fanfare de la ville.

#### POITIERS.

L'orage d'avant-hier. — Lundi, vers 3 heures 1/2, un violent orage, accompagné d'une pluie diluvienne, a éclaté sur notre ville.

La foudre est tombée dans la rue en construction partant de la rue de la Préfecture et aboutissant rue des Halles, dans le chantier de M. Poinsonnet où elle a fait un trou dans le sol. Cinq ouvriers qui se trouvaient à 3 ou 4 mètres de cet endroit ont ressenti une forte commotion. Heureusement ils en ont été quittes pour la peur.

La foudre est également tombée sur la

cheminée de l'usine à gaz où elle a fait un trou à environ un mètre du chapeau.

Dans la rue du Gaz, les conduites d'eau ont été mises à nu sur une longueur d'au moins 40 mètres.

Le tonnerre est aussi tombé chez un jardinier de Tison, où il n'a causé aucun dommage.

Vers 4 heures, la tente du café de la Paix, surchargée par la pluie, s'est effondrée avec un grand fracas. Il n'y a eu que des dégâts matériels.

#### DEUX ENFANTS NOYÉS

Une triste nouvelle nous arrive de Noizay (Indre-et-Loire).

Deux jeunes enfants, élèves de l'école de cette commune, dont les parents habitent les bords de la Loire, se sont noyés dans le fleuve.

Ce déplorable accident a jeté la consternation dans la commune.

#### UN BOLIDE A ORLÉANS

Les habitants d'Orléans ont aperçu, vendredi soir, vers huit heures moins un quart, par un ciel très pur, un bolide enflammé qui traversait l'horizon du sud au nord, laissant sur son passage un long sillage de fumée vaporeuse.

L'apparition de ce phénomène météorologique avait été précédée par une détonation suivie d'un grondement semblable à celui du tonnerre. L'aérolithe est tombé dans les taillis de la forêt d'Orléans.

### CHRONIQUE THÉÂTRALE

#### TAILLEUR POUR DAMES

Nous avons eu la bonne fortune de voir sur notre scène la troupe de la Renaissance, qui nous a joué l'amusante comédie de Georges Feydeau, Tailleur pour dames, un des meilleurs succès de l'année.

Le jeune auteur a de l'esprit, et il en a saupoudré son dialogue; il possède la faculté comique, et ses scènes sont remplies de saillies irrésistibles et de belles poussées de rire; son imagination est féconde, et il nous sert les quiproquos les plus variés et les plus gais sans que notre attention ait le temps de se fatiguer.

Le jeune docteur Moulineaux, qui n'a rien de la gravité de ses confrères, donne des coups de canif dans le contrat, bien qu'il ne soit marié que depuis six mois et que sa femme soit jeune et charmante. L'objet de son amour est aussi une femme mariée qu'il fait passer pour une de ses clientes, afin de détourner les soupçons de M<sup>me</sup> Moulineaux. Mais, comme des visites trop fréquentes dans son cabinet de consultations finiraient par être suspectes au mari, il se décide à louer pour recevoir la dame un coquet entresol précédemment habité par une couturière.

M<sup>me</sup> Aubry accepte un premier rendez-vous et se fait accompagner par son mari qu'elle laisse dans la rue en lui faisant croire qu'elle monte un instant chez son tailleur. Après avoir fait le pied de grue un certain temps, M. Aubry s'impatiente, monte et trouve sa femme ayant à ses genoux son prétendu tailleur. Voilà donc le docteur élevé à la dignité de couturier pour dames, ce qui amène un enchevêtrement de quiproquos les plus cocasses et une série de situations bouffonnes et de scènes impossibles à raconter. Il n'y a dans toute la salle qu'un long éclat de rire jusqu'au dénouement.

Les acteurs de la Renaissance ont enlevé ce vaudeville avec une verve endiablée et ils ont été tous rappelés trois fois au baisser du rideau, à la fin de chaque acte. M. Galipaux est un docteur étourdissant de naturel, de vivacité et d'entrain. C'est lui qui conduit la pièce et il ne laisse pas l'action languir un seul instant. — M. Bellot, dans son rôle de mari, a de la rondeur et cette confiance illimitée qu'on ne saurait trop admirer. — M. Regnard est un Bassinet parfait de naïveté prud'homme, et M. Loberly est un domestique plein d'onction comique, qui a le talent d'être plus gênant que gêné.

M<sup>me</sup> G. Aubry est très plaisante et très originale dans son rôle de balle-mère. — M<sup>lle</sup> J. Rose a rendu son personnage de coquette avec autant d'esprit que de discrétion. — M<sup>me</sup> Denain est une Pichanette très émuostillante et très éveillée. M<sup>me</sup> Derlé, sous les traits d'Yvonne, a eu un jeu plein de charme et de distinction; enfin M<sup>lle</sup> Delournay nous a représenté une Pomponnette des plus gracieuses.

M. Galipaux, qui est poète à ses heures et qui a déjà publié quelques volumes de poésies dont la critique a fait l'éloge, nous a dit un de ses monologues, Sur le pont. Cette poésie au vers facile, à l'allure vive, à la pensée ingénieuse, a été écoutée avec plaisir et a été chaudement applaudie. Le lever de rideau, Elle est sourde, qui est aussi du meilleur comique, a été interprété à la perfection par MM. Regnard et Loberly, et M<sup>me</sup> Denain et J. Rose. \*\*\*

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 21 juin.

Le caractère général du marché est l'incertitude: 3 0/0, 81.42; 4 1/2 0/0, 109.22.

Les obligations du Crédit Foncier ont toujours un bon courant d'affaires qui justifie l'excellence si bien reconnue de ces titres. De plus, les capitalistes désireux de s'assurer des bénéfices mettent en portefeuille des titres qui laissent encore une marge de hausse n'ayant pas encore atteint le pair. L'action cote 1.386.

L'action de la Société Générale maintient toujours très fermement ses cours à 455.

La Banque d'Escompte continue à accuser le mouvement de hausse que nous avons annoncé. L'action cote 475.

Les Débits et Comptes Courants sont stationnaires à 602.50.

La société la Indiana qui a pour but l'exploitation de mines d'or voisines de celles de Call-o dont elles sont la continuation, est aujourd'hui définitivement constituée. Les capitalistes voudront profiter de cette occasion d'employer leur disponibilité sur une affaire dont le succès d'après le rapport des ingénieurs est des plus certains.

La situation de la compagnie d'assurances l'Urbaine-Vie est des plus prospères. Un dividende de 40 fr. nets par action a été voté à la dernière assemblée générale. Le système de l'assurance complémentaire créé par l'Urbaine mérite de fixer l'attention de tous ceux qui soutiennent leur famille avec le produit de leur travail.

On traite l'action de Panama à 387. Les obligations des diverses séries sont très recherchées. Nos chemins de fer sont fermes.

### LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 18 juin :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Villa Bracassol, nouvelle, par M. Emile Desbeaux. — Nos gravures : Le Printemps aux Invalides; La soirée organisée par M<sup>me</sup> la duchesse d'Uzès; Full-Speed: A grande vitesse; Les fêtes de Florence; Le cortège historique; Le bal historique; Au cirque Molier; Hommage à S. M. la Reine Régente d'Espagne. — Les Pêcheurs d'Islande. — Le Salon, par Olivier Merson. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Echecs. — Le Monde financier. — Récréations de la famille. — Rébus.

GRAVURES : Le Printemps aux Invalides. — Le Festival organisé par M<sup>me</sup> la duchesse d'Uzès, au Théâtre de Paris. — Villa Bracassol. — Full-Speed: A grande vitesse. — Les fêtes de Florence: La place della Signoria; Le bal historique dans le Salon des Cinq-Cents; Le cortège historique. — La soirée du 44 juin au cirque Molier. — Croquis de la plaque généalogique de S. M. Alphonse XIII. — Echecs. — Récréations de la famille. — Rébus.

#### Eaux minérales

A L'ÉPICERIE CENTRALE, 28, rue Saint-Jean, Saumur, on vend l'Eau de Saint-Galmier — source Badoit — 0 fr. 30 c. la bouteille, et l'Eau de Vals 0 fr. 50 c. la bouteille.

PALAIS-ROYAL Bijouterie, fantaisie, choix splendide.  
PALAIS-ROYAL Maroquinerie fine et ordinaire.  
PALAIS-ROYAL Bois sculpté, articles suisses.  
PALAIS-ROYAL Chinoiserie, laques, potiches, coquillages.  
PALAIS-ROYAL Peignes riches et ordinaires.  
PALAIS-ROYAL Articles de fumeurs, cuir et métal.  
PALAIS-ROYAL Lunettes et pinces-nez, étuis.  
PALAIS-ROYAL Eventails et écrans.  
PALAIS-ROYAL Timbres caoutchouc.

### MEILLEUR MARCHÉ

Que partout ailleurs

PALAIS-ROYAL, 8, rue Saint-Jean SAUMUR.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

**RETRAIT DE CAUTIONNEMENT.**

M. PINAULT, ancien notaire à Saumur, aynt l'intention de retirer son cautionnement fait la présente déclaration conformément à la loi.

Tribunal de commerce de Saumur.

**FAILLITE SERISIER, LUDOVIC.**

Les créanciers composant l'union et dont les créances ont été vérifiées et affirmées, de la faillite du sieur Serisier, ancien mercier à Saumur, sont convoqués à se réunir au Tribunal de commerce, le vendredi 24 juin 1887, à 10 heures du matin, pour recevoir le compte que le syndic doit leur rendre et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

(437) Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M<sup>e</sup> AUGÉ, notaire à Cholet.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M<sup>e</sup> AUGÉ, notaire à Cholet (Maine-et-Loire),

Le 4 juillet 1887, à une heure.

Sur la mise à prix de 700,000 fr.

**La Terre des Gâts**

Située communes de Dompierre et de Saligny (Vendée), à 12 kil. de La Roche et à 7 kil. de la station de Belleville, ligne des Sables.

Contenant 639 hectares. — Château récemment construit. — Vastes bâtiments de service. — Orangerie. — Chapelle. — Parc. — Réserves. — Vigne. — Futaie. — Bois taillis, 125 hectares. — 9 corps de ferme, comprenant 14 exploitations avec cheptels. — Forge et Tuilerie. — Beau pays de chasse.

S'adresser, pour visiter, au Garde, et, pour renseignements, à M<sup>e</sup> AUGÉ, dépositaire des plans et cahier des charges. (422)

Etudes de M<sup>e</sup> BLANCHET, notaire à Angers, rue du Mail, 83, successeur de M<sup>e</sup> CHAPIN; et de M<sup>e</sup> DEGREZ, notaire à Saint-Clement-des-Levés.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE

Au gré des acquéreurs,

**DIVERS IMMEUBLES**

Situés communes des Rosiers, Saint-Clement-des-Levés et la Menitrie;

Comprenant: châteaux, réserves et diverses fermes, métairies et closeries, le tout d'une contenance d'environ 122 hectares.

Revenu: 21,000 fr.

S'adresser, pour traiter, aux audits notaires, ou à M. FRANÇOIS, expert à Gennes, qui se trouvera tous les vendredis à Gennes et tous les dimanches aux Rosiers, hôtel de la Poste, de midi à 3 heures. (404)

Etude de M<sup>e</sup> BRUNET, notaire à Angers, rue des Arènes, n° 26.

**A VENDRE**

**UNE MAISON**

Avec grand Jardin et Pièce d'eau,

Située à Saumur, route de Saint-Lambert, occupée par M. Raguideau;

Le tout contenant 1,000 mètres carrés environ.

S'adresser audit M<sup>e</sup> BRUNET, notaire. (414)

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

Par adjudication amiable,

En totalité ou par lots,

Le dimanche 17 juillet 1887, à midi.

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LE BARON,

**UNE PROPRIÉTÉ**

Située à Saumur, rue Gambetta,

Comprenant une vieille maison récemment restaurée, cour, vaste magasin, remises, hangars et jardins.

Cette propriété, d'une superficie totale de 1,100 mètres environ, a sur la rue une façade de 18 mètres.

On pourra traiter avant l'adjudication.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

**A LOUER**

Pour le 24 juin 1887,

**UNE MAISON**

AVEC JARDIN

Rue de Bordeaux, n° 17.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> GUYARD, notaire à Doué-la-Fontaine.

**A Vendre ou à Louer**

PRÉSENTEMENT

**TRÈS BELLE HABITATION**

Ville de Doué, joignant les bassins des Fontaines.

Situation splendide,

Construite au milieu d'un vaste terrain très bien planté; nombreux appartements très confortables; grande serre avec pavillons;

Servitudes complètes, bâtiments du jardinier ou concierge, écurie, remises, etc., etc.

S'adresser, pour renseignements et traiter, à M. SENENTE, expert à Doué.

**A LOUER**

**Beaux Appartements**

Chambres et Salons.

A Saumur, 18, rue Basse-Saint-Pierre.

S'adresser à M. CHICOTEAU, propriétaire à la Roche-Marteau, par Trois-Moutiers (Vienne), et à la maison même, pour visiter. (425)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1888,

**Grande Maison**

Occupée par M. Chaussepied, rue de la Petite-Bilange.

S'adresser à M. GAGNEUX, propriétaire à Presles. (295)

**A CÉDER DE SUITE**

Pour cause de santé,

**Un Magasin de Lingerie**

Et Confection

Situé au centre du commerce.

S'adresser au bureau du journal.

**A CÉDER UN MAGASIN**

Pouvant être tenu par une dame,

Près la Poste.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**VENTE**

Aux enchères publiques.

Le SAMEDI 25 JUIN 1887, à une heure du soir, dans un jardin appartenant à M<sup>me</sup> veuve Posson, situé à Saumur, route de Saint-Lambert, en face la gare des marchandises du Chemin de fer d'Orléans.

Il sera vendu:

Cinq meules de moulin de différents diamètres, un marbre de moulin à vent, un lot de pierres brutes de Lésigny et Cinq-Mars-la-Pile, un fort camion, billot, outils, cordages, fers et autres objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

Etude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**VENTE DE MEUBLES**

Aux enchères publiques.

Le LUNDI 27 JUIN 1887, à une heure du soir, à Saumur, salle des Ventes, rue d'Orléans, n° 55.

Il sera vendu:

Un bel ameublement de salon en palissandre, style Louis XV, recouvert en velours, nuance solférino, comprenant: deux ottomanes, quatre fauteuils, six chaises, quatre tabourets, une table ovale en bois contourné, une table à jeux et deux grands rideaux, salle à manger en chêne style Henri II, coffre à bois, garni en tapisserie, table à ouvrage, vieux buffet Louis XV en noyer sculpté, bureau-cais-se et armoire en acajou, fauteuil Voltaire et autres, bois de lits, chaises, tables, pendules de différents styles, très grande glace, quatre garde-robes en bois blanc, tableaux, miniatures chinoises sur papier de riz, aquarelles, belles gravures en taille douce avec encadrements dorés, statuettes, cachepots;

Collection de beaux livres, lampe, suspension, objets de literie, linge, vaisselle, cristaux, chaises, fauteuils, bancs de jardin et quantité d'autres articles.

Au comptant, plus 10 0/0.

Etude de M<sup>e</sup> FILLATRAU, notaire à Longué.

A PLACER à rente viagère, sur une seule tête, quatre mille francs.

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> FILLATRAU. (431)

**IMPRIMERIE PAUL GODET**

**A VENDRE**

**ROGNURES**

Pour emballages,

Blanches ou de couleur.

**Très belle Occasion**

**Landau à Vendre**

S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

Forte et bonne jument camion, 7 ans, cheval voiture, 6 ans.

S'adresser au bureau du journal.

A partir du mois de Juillet, l'étude de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE sera transférée du n° 12 au n° 10, rue Cendrière.

**BAINS DE MER**

de Saint-Gilles-sur-Vie (Vendée). Plage splendide. Chalets. Ecuries et remises. Bâteaux de pêche et de promenade. Bill-ets de bains de mer 49 % de réduction. Terrains à vendre, en façade sur l'Océan. — S'adresser, pour renseignements et location, à M. BARON, notaire à Saint-Gilles.

**Grande Liquidation**

M. COLOMBEL, désirant se débarrasser de tous les papiers peints qu'il a encore en magasin, fait une liquidation générale à des prix excessivement bas. (368)

**COMPAGNIE LIEBIG**  
VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE

**BOUILLON CONCENTRÉ** garanti PUR  
5 Médailles d'Or et 5 Grands Diplômes d'Honneur. — SE VEND CHEZ ÉPICIERIS ET PHARMACIENS.  
L'Extrait de Viande Liebig sert à préparer à tout instant des potages, sauces, légumes et tous mets de viande. Son emploi est d'une réelle économie. — Avec une livre de cet extrait, on prépare 100 portions de bouillon ayant toutes les qualités du bouillon de viande fraîche.  
Cet Extrait se conserve indéfiniment.

**VINS EN GROS**

**DESGUIRAUD ET BOURASSEAU**  
A Saumur.

Vente au comptant, fûts à retourner dans le mois.

VIN ROUGE..... 65 fr.  
VIN BLANC supérieur... 65 fr.  
id. ordinaire... 50 fr.

MM. les cultivateurs trouveront des vins à haut degré à raison de 30 fr. l'hectolitre, pour remonter les vins trop faibles pour être transportés ou supporter la chaleur.

Des crédits sont faits aux maîtres d'hôtels, cafetiers et limonadiers.

ON DEMANDE un domestique connaissant très bien la culture de la vigne.

On demande une femme sachant soigner les animaux et faire le service de femme de basse-cour.

S'adresser au bureau du journal.

Raccommodages et travaux neufs couverts, cousus à la main.

S'adresser, 13, Montée-du-Fort, en face la Retraite.

**FABRIQUE D'AMEUBLEMENTS EN TOUS GENRES**

Vieux Chêne et Noyer sculpté

**SPECIALITÉ DE SALLES A MANGER**

**H. HARDY**

LEVÉE-NEUVE, SAUMUR

Mise en vente d'un choix considérable de SALLES A MANGER à des prix défiant toute concurrence.

**SALLE A MANGER**

Vieux chêne sculpté

Buffet petit modèle, colonnes torses ou autres. Table à rallonges, patins chromés, 12 couverts, 6 chaises, au choix... 375 fr. net.  
La même avec buffet grande taille..... 440 fr. net.

**SALLE A MANGER**

Henri II

Buffet à crédence, vaisselier avec vitraux de couleur et ferrures nickelées. Table à estrade avec rallonges, 6 chaises assorties... 500 fr.

**RÉPARATIONS DE MEUBLES ANTIQUES**

Ameublements de salon, chambres à coucher, armoires à glace, bureaux, bibliothèques, meubles d'antichambre et porte-chapeaux, chaises garnies cuir repoussé, coffres à bois, guéridons, sièges en bois courbé, glaces, etc.

Envoi sur demande de dessins et prix de tous meubles.

**Maison RIVERAIN-COLLIN et Fils**

Correspondants spéciaux des Chemins de fer d'Orléans et de l'Etat  
BUREAU CENTRAL: rue Dacler, 41, à SAUMUR

**ÉTABLISSEMENT D'UNE GRANDE ENTREPRISE**

**DÉMÉNAGEMENTS**

PAR VOIE DE TERRE ET DE CHEMIN DE FER

AVEC

**VOITURES CAPITONNÉES**

Construites dans les meilleures conditions pour la conservation des mobiliers qui seront confiés à cette entreprise.

**SANS PALAIS** **DENTS** **NI CROCHETS**

**Léon A. Fresco**  
Chirurgien-Dentiste  
68, QUAI DE LIMOGES  
SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 21 JUIN 1887.**

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Coture précé.	Dernier cours.		Coture précé.	Dernier cours.		Coture précé.	Dernier cours.		Coture précé.	Dernier cours.
3 %	81 35	81 32	Est	777 50	776 25	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	526	526
3 % amortissable	81 60	81 57	Paris-Lyon-Méditerranée	1225	1226 25	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	527 50	529	Est	382 50	382
4 1/2 %	104	103 90	Midi	1167 50	1167 50	— 1865, 4 %	522 50	522 50	Midi	396 50	397
4 1/2 % (nouveau)	109 05	109 05	Nord	1550	1550	— 1869, 3 %	415	418	Nord	407 50	410
Obligations du Trésor	520	518	Orléans	1285	1290	— 1871, 4 %	400 50	401	Orléans	400	400 75
Banque de France	4090	4075	Ouest	851 50	860	— 1875, 4 %	515	515	Ouest	397	397 50
Société Générale	455	453 75	Compagnie parisienne du Gaz	1337 50	1333 75	— 1876, 4 %	515	514	Paris-Lyon-Méditerranée	396	391
Comptoir d'escompte	—	1023 50	Canal de Suez	2030	—	Bons de liquid. Ville de Paris	523	522 50	Paris-Bourbonnais	395 50	397 50
Crédit Lyonnais	565	567 50	C. gén. Transatlantique	510	516	Obligat. communales 1879	479	479	Canal de Suez	582 50	586
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1383	1375	Russe 5 0/0 1870	102 50	102 30	Obligat. foncières 1879 3 %	476 50	476 50	Panama 6 0/0	458	455
Crédit mobilier	301 25	293 75				Obligat. foncières 1 88 3 %	385	387			
Canal Intér.-Panama	299 25	387 50									